

PROGRAMME DE COOPÉRATION LINGUISTIQUE

5.8.

PROJET

"DIDACTIQUE DES LANGUES NATIONALES"

descriptif

sommaire

1. Historique
2. Définition
3. Réseaux
4. Etat de la question
5. Objectifs
6. Plan de réalisation
7. Méthodologie
8. Documents à l'appui

## I) HISTORIQUE

Le projet D.L.N. s'inscrit dans le cadre général du programme de coopération linguistique de l'ACCT dont l'un des volets importants est l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs formel et non formel afin de favoriser leur utilisation réelle dans la vie socio-administrative, économique et politique des Etats membres.

L'opération didactique des langues nationales est en réalité un vieux rêve qui revient souvent en surface à chaque rencontre abordant le thème de la revalorisation et de la promotion des langues nationales. Ainsi, de nombreux séminaires, colloques et conférences ont maintes fois centré leurs travaux sur le thème de la "Problématique de l'Enseignement des langues nationales"

En 1981 à Yaoundé des débats assez importants ont eu lieu sur le même sujet lors de la 5<sup>e</sup> Table ronde, qui ont abordé une série de propositions regroupées en un programme,

Plus récemment encore, c'est-à-dire en Avril 1983, lors de la conférence internationale organisée par l'ACCT à Yaoundé sur la Recherche linguistique, l'emploi et l'enseignement en Afrique, Les mêmes préoccupations ont été soulevées par de nombreux Etats membres, d'abord à l'occasion des missions prospectives organisées par l'Agence en Février 1983 et ensuite au cours des travaux de l'Atelier IV consacré à ce sujet précis.

Ainsi le thème a été circonscrit, mieux redéfini, mieux articulé et orienté comme action prioritaire à engager en faveur de la promotion des langues nationales à l'échelle continentale

## 2) DEFINITION

Le projet "Didactique des langues" se définit comme un ensemble d'opérations concourant à la promotion des langues

nationales dans le domaine particulier de leur utilisation comme matières et véhicules d'enseignement. C'est la mise en oeuvre de principes scientifiques clairs émanant de la linguistique, de la psychologie, de la sociologie et de la pédagogie et utilisant des techniques appropriées à l'élaboration de méthodes et de manuels exploitables dans l'enseignement "des" et "en" langues nationales. Ce projet recouvre l'ensemble des activités d'approche scientifique de l'enseignement des langues nationales. Il constitue une action-synthèse entre les différentes recherches linguistiques et pédagogiques, psychologiques portant sur les langues nationales. Il vise à mettre en place les conditions favorables et nécessaires à la conception ou au choix de méthodes et d'outils à la formation de personnels adéquats pour une intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs formel et non formel

Concrètement, il vise

- la mise en place et/ou l'amélioration des structures pédagogiques
- la formation et/ou le recyclage des personnels
- la définition et/ou l'actualisation des contenus de programmes ainsi que la production de matériels didactiques adéquats.

Il s'adresse aux enseignants de tous ordres et de tous milieux (maîtres d'écoles, inspecteurs des enseignements primaires et secondaires, professeurs de lycées et collèges, conseillers pédagogiques, encadreurs et différents agents de l'alphabétisation, agents d'éducation sanitaire, moniteurs et encadreurs agricoles, aux chercheurs en pédagogie, en linguistique ou en toutes autres sciences humaines touchant à l'éducation en langues nationales

Défini comme opération-charnière, le P.D.L.N. doit inscrire dans ses préoccupations de collaborer aux travaux des autres projets portant sur les langues nationales. Il doit pouvoir investir adroitement et efficacement leurs résultats dans le stock des matériels utilisables tels quels ou adaptés

Sa vocation essentielle est de proposer ou renforcer une méthodologie, de créer ou d'aider à améliorer les outils pédagogiques en cours d'expérimentation dans les Etats membres, tout en restant suffisamment ouvert aux apports indéniables des autres équipes travaillant sur :

Lors de la session de Décembre 1983, la conférence générale de l'Agence a adopté pour la programmation 1984-1985 de l'ACCT, ce projet au même titre que les 7 autres projets retenus pour ce biennium.

Sur ces bases et assurances claires, le présent document se propose de tracer un projet descriptif opérationnel prenant en compte l'essentiel des propositions issues des travaux de l'Atelier IV, consacré à la Didactique des langues nationales

## 3.1 RESEAUX REGIONAUX

	PAYS INSCRITS	INSTITUTION D'ACCUEIL	CADRE INSTITUTION COORDINATION	
			NEL REGIONAL	SCIENTIFIQUE
3.1.1 Océan indien et Caraïbes (RI)	Comores (1)	CNDRS		
	Djibouti (2)	ISERST	EACROTANAL	?
	Haïti (3)	IPN-CLA		
3.1.2 Afrique de l'Ouest (RII)	Bénin	- Commission nationale de linguistique		
		- Université SELTO		
	Guinée Bissau	- Département de l'éducation des Adultes		Bénin
		- Institut national d'investigation scientifique	CELHTO	Guinée
	Guinée	- Académie des langues		
		- IPN		
		- Service national de l'Alphabétisation		Mali
		- Direction générale de la RTB		

Afrique de l'Ouest  
(suite)

Niger

-INDRAP

Direction de l'Alpha  
bétisation (IRSH, Dept.  
de linguistique. Ecole,  
de pédagogie. Groupe  
de réflexion pour la  
promotion des langues,  
nationales. Secrétariat  
permanent. Reforme de  
l'enseignement.

Bénin

Togo

- DIFOP

- CNL

- Université du Bénin,

- Direction de l'Al-  
phabétisation

Guinée

Mali

Mali

- DNAFLA

- Institut pédagogique  
National et de l'En-  
seignement normal

- Direction nationale  
de l'enseignement  
Institut national

Mauritanie

ILN

Haute-Volta

- INAFA

- INRAP

- Formation des jeunes  
agriculteurs

- Université de OUA--  
GADOUGOU

3.1.3 Afrique Centrale

(RIII)

Burundi

- BER (bureau d'évacuation rurale)

- Département de l'éducation parascolaire DEP

- Bureau d'étude des programmes de l'enseignement secondaire

- Université (Dept. des langues et littérature africaines)

Burundi

Cameroun

Congo

Cameroun

- Université de Yaoundé (Dept. des langues africaines et linguistique)

- CREA

- SIL

- CNE

C  
E  
R  
D  
O  
F  
O  
L  
A

centrafricaine

- INEF  
- IIA (Université)

Congo

- FLSH (CELCO (Dept. de linguistique)

- INRAP

- Direction de l'Alpha  
bétisation

- INSSSED

Rwanda

- Bureau pédagogique  
de l'enseignement pri-  
maire et de l'enseigne-  
ment rural et artisanal  
intégrè

- BIES

- Université du Rwanda

Tchad

- INSE  
- Direction de la cul-  
ture, de l'alphabétisa-  
tion et de la promotion  
des langues nationales  
(FLSH)

Zaïre

- Faculté des Lettres  
(Lumbumbashi)  
- IPN (Kinshasa)

A  
L  
O  
F  
O  
D  
R  
E  
C



### 3.2 Programme et Coordination des activités

#### 3.2.1 - Pôles de coordination régionale

La coordination institutionnelle du projet est confiée aux trois centres régionaux qui sont :

- 1) EACROTANAL ..... Océan Indien, Caraïbes
- 2) CELHTO ..... Afrique de l'Ouest
- 3) CERDOTOLA ..... Afrique centrale

Ces institutions sont en réalité les cadres régionaux de coordination, d'animation et de suivi du programme défini et exécuté par tranches, en fonction des spécificités de la région.

#### 3.2.2 - La coordination scientifique

La coordination scientifique du projet est assurée par un comité scientifique de coordination interrégionale (CSCT) qui initie, oriente, supervise et coordonne l'ensemble des activités

- de conception
- de production des matériels didactiques adéquats définis par le projet
- de formation des personnels nécessaires
- de suivi et d'évaluation des expériences en cours ou programmées

Ce comité scientifique de coordination interrégionale est composé comme suit:

- un représentant (spécialiste) de chacun des trois pôles de coordination régionale EACROTANAL, CELHTO, CERDOTOLA
- un représentant de chacun des pays candidats à la coordination scientifique régionale:

Océan indien et Caraïbes ( Haïti  
Djibouti  
Comores

Afrique de l'Ouest , Bénin  
Mali  
Guinée

L'ANADIL une fois constitué et officiellement installé prend contact avec les responsables et les équipes de travail des structures et personnes du pays dont les activités intéressent son programme. Il fait le point de la question en matière

- de matériels didactiques existants ou à produire
- de personnels disponibles déjà formés, à recycler ou à former
- de travaux de description existants sur les langues nationales ceux qui sont en cours et la programmation d'exécution des descriptions envisagées par les équipes nationales des projets "descriptions systématiques" et "Esquisses linguistiques"
- de travaux de recherches pédagogiques effectués au sein des structures pédagogiques nationales.
- Il organise et maintient des contacts permanents avec les coordinations scientifiques et les équipes nationales des autres projets ACCT
  - ° lexiques spécialisés
  - ° dynamique des langues et sociétés
  - ° création/ traduction etc... .

Le programme de travail de l'ANADIL comporte 3 parties

1°) Sensibilisation et formation du Personnel

Cette opération est menée par toute l'équipe constituant l'atelier. Sa composition doit être pluridisciplinaire, en comprenant des linguistes, des psychopédagogues et autres.

La formation se fera selon la typologie suivante :

- a) Formation et recyclage sur le tas  
Séminaires et stages opérationnels nationaux, sous-régionaux et régionaux.
- b) Formation permanente à partir des institutions spécialisées (université, IPN, Ecoles nationales supérieures)
- c) Bourses d'étude pour la formation des chercheurs , des programmeurs des évaluateurs et des didacticiens de niveau élevé et moyen.

Afrique Centrale ( Burundi  
( Cameroun  
( Congo

Le C.S.C.I. peut faire appel à des membres associés

Il est chargé d'harmoniser les travaux et les différentes activités au niveau des 3 réseaux régionaux, de favoriser les échanges d'informations, des documents et compétences, et des ressources humaines entre les réseaux régionaux. C'est en réalité l'organe scientifique suprême de coordination et de gestion du projet.

Le C.S.C.I. collabore étroitement avec <sup>dans</sup> chacun des pays participant au projet, une équipe de travail appelée Atelier National didactique des langues (A.N.A.D.I.L.).

Cet organe est un cadre opérationnel de recherche et de confection de matériels didactiques. Il doit réunir les différents spécialistes des structures nationales linguistiques et pédagogiques du pays concerné. Il s'agit d'une équipe de recherche et d'action pluridisciplinaires dont la mission est de concrétiser les objectifs du projet en les adaptant aux spécificités du pays considéré.

L'ANADIL élabore un programme de travail à partir de l'identification des problèmes spécifiques de son pays. Ce programme doit tenir compte des expériences en cours dans les différentes structures nationales concernées par le projet.

Il est aussi l'organe de coordination entre les différentes structures nationales dont les activités touchent au programme de l'Atelier. Il s'agit des structures suivantes :

- Commission Nationale linguistique
- Direction de l'Alphabétisation et de la Presse rurale
- Département et institut nationaux de linguistique
- Bureaux et instituts pédagogiques
- Equipe nationale des autres projets ACCT
- Autres structures dont l'Atelier jugera la coopération nécessaire

Cette typologie doit permettre la formation du Personnel opérationnel suivant :

- a) encadreur pour l'encadrement des expériences à plus d'un niveau (écoles pilotes et centres d'alphabétisation ;
- b) Maîtres pour mener des expériences à des niveaux précis et sur des langues données;
- c) Agents d'alphabétisation pour mener des expériences adaptées à des groupes d'adultes particuliers (femmes, hommes ouvriers, artisans etc..)
- d) Evaluateurs pour mener de manière constante et régulière les différentes évaluations nécessaires

2°) Production du matériel didactique

Ce matériel, monolingue ou bilingue doit être conçu et élaboré comme expérimental.

Il devra faire l'objet d'une expérimentation dans les salles de classe ou les centres d'alphabétisation. Il sera révisé et réadapté au terme d'une évaluation appropriée. Il s'agit des ouvrages à l'usage des formateurs et des ouvrages à l'usage des apprenants.

A - OUVRAGES A L'USAGE DES FORMATEURS

Ce sont des documents méthodologiques décrivant et justifiant les méthodes d'enseignement à mettre en oeuvre en langues maternelles, langues nationales secondes et langues étrangères. On peut en indiquer au moins deux types:

- a) les guides pédagogiques
- b) les manuels de référence

B - OUVRAGES A L'USAGE DES APPRENANTS

Les auteurs de ces ouvrages doivent indiquer

avec précision et brièveté le contenu, la méthodologie et les publics visés des matériels qu'ils proposent. Il existe plusieurs types de ces ouvrages chacun utilisable à des niveaux différents du système formel ou non formel.

- a ) Manuels d'initiation à la lecture pour la préparation à la lecture en langue nationale (système formel et non formel)
- b) Manuels de lecture et d'écriture pour l'apprentissage de la lecture et écriture en langue nationale
- c) Manuels de lecture en langue nationale spécialement conçu pour des personnes lettrées
- d) Manuels de lecture suivie pour l'apprentissage de la lecture courante ainsi que pour l'enracinement culturel à différents niveaux.
- e) Grammaires pédagogiques (bilingues ou monolingues) pour la maîtrise des structures et du système d'écriture de la langue enseignée.

O R G A N I S M E S  
A S S O C I E E S

- AUPELF
- UNESCO
- SIL
- CONFEMEN
- CEAE
- UNICEF
- PNUD
- BIL Banque mondiale
- CREA
- AACDI

A C C T

COMITE SCIENTIFIQUE DE COORDINATION INTER-REGIONALE  
C.S.C.I.

POLES DE COORDINATION REGIONALE

EACROTANAL

COMORES - DJIBOUTI - HAITI

~~ATELIER DE DIDACTIQUE DES LANGUES (ADNL)~~

BENIN - GUINEE BISSAU - GUINEE - NIGER  
TOGO - MALI - MAURITANIE - HAUTE VOLTA

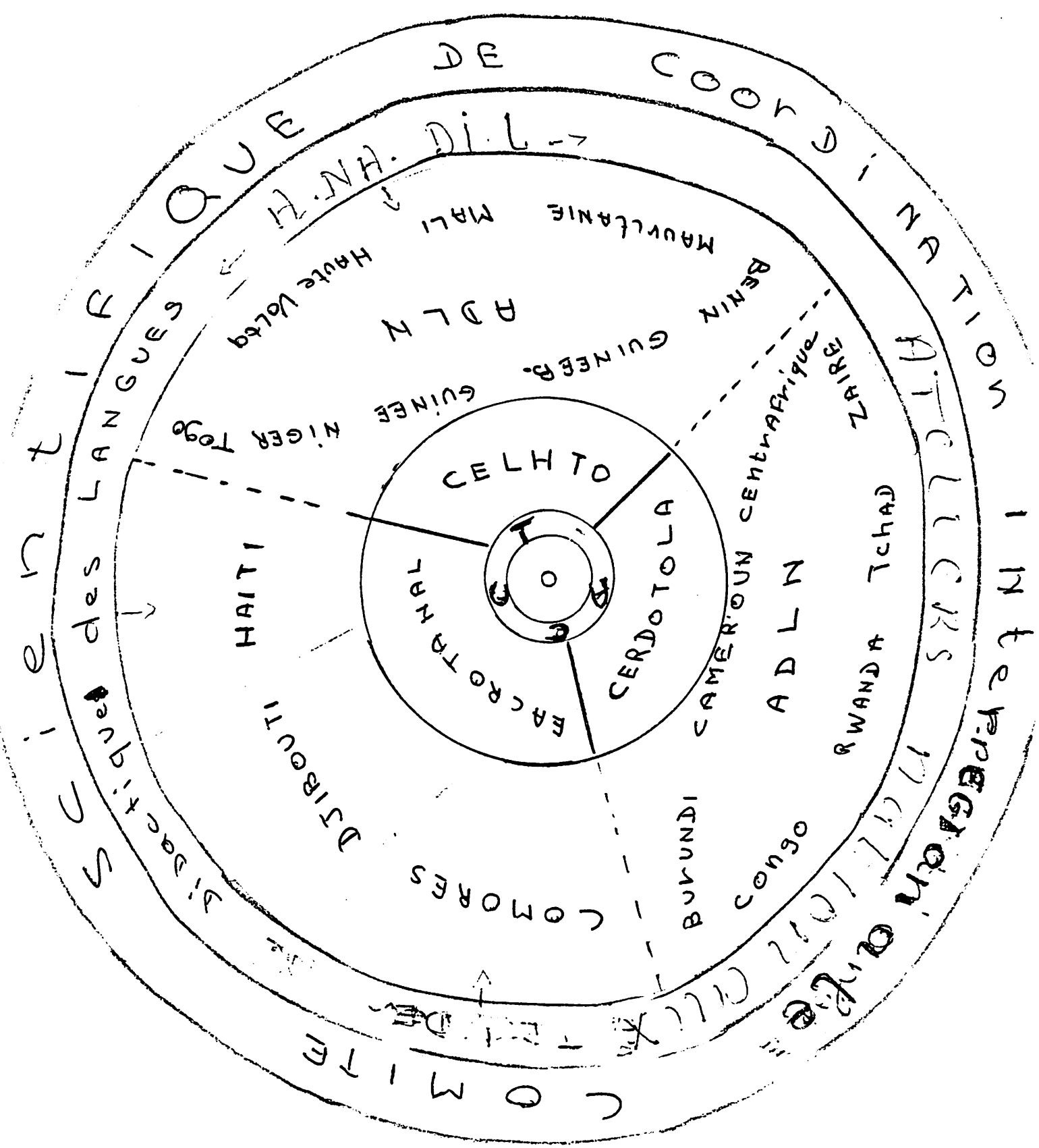
CELHTO

CERDUTOLA

BURUNDI - CAMEROUN  
CENTRAFRICAINE - CONGO  
RWANDA TCHAD -  
ZAIRE

ATELIERS NATIONAUX DE DIDACTIQUE DES LANGUES

(ANADIL)



#### IV - ETAT DE LA QUESTION

##### 4.1

Il existe aujourd'hui dans tous les Etats concernés par ce projet un ou des programmes nationaux d'alphabétisation et de scolarisation en langues nationales désormais considérées comme facteurs essentiels dans une stratégie de développement économique endogène.

Ainsi, se produit et se poursuit un peu partout dans ces pays une profonde réforme des systèmes éducatifs formel et non formel visant à intégrer les langues nationales comme véhicules et matères d'enseignement. Certes, il est évident que la diversité des conditions linguistiques, socio-économiques, culturelles, historiques et politiques ne permet pas de définir une démarche identique pour toutes les situations. Mais dans les grandes lignes les constats suivants s'imposent:

°- Une volonté d'Etat continue plus ou moins manifestée selon les conjonctures politiques existe dans chacun des pays concernés en faveur de la promotion des langues nationales et surtout de leur intégration dans les systèmes éducatifs formel et non formel.

°- Cette volonté d'Etat se trouve souvent contrariée par la nature complexe des préalables politiques à dégager et surtout par la pénurie des matériels pédagogiques et la quasi-inexistence de personnels qualifiés pour mener les expériences

°- De nombreux pays disposent déjà, pour certaines de leurs langues des alphabets codifiés tirés de descriptions systématiques ou de simples esquisses.

°- Il est créé dans tous les pays concernés des institutions officielles chargées d'effectuer les travaux de recherches socio-linguistiques, de descriptions systématiques, d'esquisses, de linguistique appliquée, de littérature ou de tradition orales. La qualité des moyens matériels, des personnels et des travaux accomplis sont inégales et varient d'un pays à un autre.

°- En outre, il existe de nombreux autres constats positifs



et négatifs sur la promotion des langues nationales . Régine Thomas et Thierry Arnold l'ont assez bien montré dans leur synthèse des résultats de l'inventaire confemen .

Parmi ces constats les plus importants sont : pénurie des moyens matériels et humains , ( manuels scolaires , ouvrages adaptés en langues nationales , personnels qualifiés , etc .., absence de concertation et de coopération dans le domaine de l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs , aux niveaux national , régional africain et international . Cela explique en partie la disparité des situations actuelles et le peu de profit que tirent les Etats les uns des expériences des autres .

A quelques exceptions près , tous les pays concernés par ce projet traversent actuellement une phase expérimentale en matière de didactique des langues nationales .

- Le Burundi , le Rwanda et la Guinée sont les pays dans lesquels l'enseignement est dispensé en langue (s) nationale (s) dans le primaire , le secondaire et le supérieur .

.. A ce niveau, nous sommes largement au - delà de la simple expérimentation puisque tout le système éducatif est engagé dans cette voie .

- Les Comores relèvent du groupe des pays dans lesquels sont cours les travaux préparatoires à une éventuelle intégration des langues nationales dans le système .  
Hormis ces cas précis , tous les autres pays concernés par le projet sont ceux dans lesquels se déroulent en ce moment des expériences d'enseignement "des" ou "en" langues nationales , avec des variantes dues aux problèmes spécifiques du pays considéré .

A ce sujet , on peut rappeler avec profit le tableau proposé par R. Thomas et Th. Arnold , à partir des résultats de l'inventaire Confemen ( cf tableau ci joint ) .

En fait de situations actuelles en matière de l'enseignement des langues nationales , on peut consulter avec profit les ouvrages suivants :

- Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement ,  
M . HOUIS et BOLE-RICHARD ACCT , UNESCO .

- ConfE.M.E.N . Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : bilan et inventaire ;

ACCT - France - Quebec 1982 - 1983 2 volumes .

- ACCT - CERDOTOLA : LA recherche linguistique , l'emploi et l'enseignement des langues en Afrique : les moyens de renforcer la coopération entre les Etats .

Actes de la conférence internationale de YAOUNDE 26 - 30 Avril 1983 .

- D. Gueguan - Enseignement et mathématiques en langues africaines -  
ACCT 1983 ( voir en particulier la bibliographie pp 32-36 )

- UNESCO-BREDA - 179 . Vers une définition appropriée du contenu et de la méthodologie de la formation des maîtres en langues africaines .

- G. Ansore , Ghana , le contenu et la méthodologie de la formation des <sup>maîtres</sup> ~~autres~~  
en langues africaines au "Ghana" ( UNESCO ) .

- Arame Fall , Sénégal , " le rôle des écoles normales dans la promotion des langues nationales comme langues d'enseignement en Afrique" ( UNESCO )

- J. Poth : Langues Nationales et Formation des Maîtres en Afrique ( UNESCO )

- CONFEMEN , Actes du séminaire sur la Problématique des langues nationales  
( Dakar - 17 décembre - 15 décembre 1980 )

#### 4 . 2 ETUDES LINGUISTIQUES

##### 4.2.I Ouvrages sur le contenu et la méthodologie de formation des formateurs

Les ateliers nationaux de didactique des langues devront <sup>procéder</sup> en collaboration avec le C.S.C.I et divers centres de documentation ( CDSH , CIRELFA , AELIA ) à un inventaire aussi précis que possible des études de méthodologie et de conception des matériels pédagogiques , de formation du personnel en langues nationales ( guides pédagogiques , manuels de référence , etc ... pour les maîtres , actes de réunions nationales , régionales ou internationales abordant des problèmes de didactique de langues nationales , fiches pédagogiques expérimentées ou non , etc ....) .

Un inventaire systématique des descriptions linguistiques des langues nationale doit être entrepris au niveau de chaque pays par l'atelier de didactique des langues nationales .

On fera de même pour les mémoires et thèses de linguistique appliquée à une étude de contrastive langue nationale / langue étrangère ...

##### 4.2.2 Manuels à l'usage des apprenants

Il existe au niveau de chaque pays des travaux ayant débouché sur des manuels en cours d'expérimentation ou déjà adoptés et généralisés .

Il reviendra à l'ANADIL d'établir un inventaire critique de ces productions , une évaluation de leur expérimentation là où cela n'est pas fait . Dans ce domaine précis , la documentation semble particulièrement fournie en matière d'alphabétisation . A ce sujet un dépouillement en vue d'une classification systématique des matériaux contenus dans le bilan et l'inventaire de la CONFÉRENCE : Promotion et intégration des langues nationales , les rapports des missions exploratoires doit être fait par l' ANADIL .

L'une des missions essentielles de l'ANADIL est de se mettre en contact avec les autres équipes de projets ACCT pour la mise en commun de la documentation rassemblée afin de profiter de leurs travaux et leur faire profiter au besoin des siens . Les ANDL doivent se concerter au niveau des cadres institutionnels régionaux que constituent le CELHTC , le CERDOTOLA et l'EACROTANAL , grâce au C.S.C.I. pour une mise en commun de leur documentation en matière de didactique des langues nationales : ouvrages , brochures d'alphabétisation et de post-alphabétisation , manuels d'enseignement , etc .....

## OBJECTIFS

### 5.1. OBJECTIF GENERAL

Le projet vise la mise en place ou l'amélioration des conditions favorables et nécessaires à l'utilisation systématique des langues nationales dans les systèmes éducatifs formel et non formel.

Sur la base des recherches engagées sur les langues nationales, il essaiera donc de créer, d'améliorer, de confirmer ou d'explicitier selon les cas les méthodologies et les techniques de formation du personnel d'encadrement et de production de conception et de matériels pédagogiques, d'expérimentation et de généralisation des acquis.

La visée essentielle est didactique. Aussi doit-il rester particulièrement ouvert et attentif aux résultats des travaux des autres réseaux qui peuvent l'alimenter en matériaux exploitables dans ses objectifs pédagogiques.

#### Exemples

Les grammaires de référence, les esquisses linguistiques, les dictionnaires monolingues et multilingues, les lexiques spécialisés, les atlas nationaux, les travaux de codification et d'harmonisation des alphabets, les études dialectologiques ou contrastives des autres projets sont autant de matériaux précieux que le projet de didactique des langues nationales doit pouvoir recueillir exploiter à des fins pédagogiques.

En réalité la spécificité de ce <sup>projet</sup> ~~rapport~~ par rapport aux autres projets retenus pour le biennium 1984-1985 est d'être un projet intersectoriel. Il doit pouvoir orienter et exploiter les travaux des autres projets afin d'en extraire des matériels pédagogiques.

### 5.2. OBJECTIFS PARTICULIERS

Le projet vise les objectifs spécifiques suivants :

- Formation des personnels d'enseignement "des" et "en" langues nationales,
- Définition du contenu et de la méthodologie de l'enseignement "des" et "en" langues nationales,
- Conception et production des matériels didactiques
- guides pédagogiques,
- manuels de référence,

- Manuels d'écriture et de lecture (tous niveaux)
- Grammaires pédagogiques,
- Fiches pédagogiques
- Films pédagogiques
- Exploitation pédagogique des résultats des autres projets ACCT

### 5.3. OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR PAYS

Chaque ANADIL doit établir en fonction des problèmes particuliers liés aux situations linguistiques et matérielles du pays, la liste des priorités parmi les objectifs généraux du projet.

Ainsi l'Atelier National de didactique des langues par exemple peut très bien décider d'accorder la priorité à la formation et au recyclage des maîtres en langues nationales dans son programme au détriment de la préparation matérielle (manuels, guides, ouvrages etc...).

## 6 - PLAN DE REALISATION

### 6.1. PROGRAMME GENERAL

#### Phase 0 : Mise en place des structures du projet

- Pôles de coordination régionale
  - Désignation d'un responsable ( P. C. R. ) pour le projet au niveau du CELHTO , CERDOTOLA , EACROTANAL .
  - Inscription administrative du projet au niveau de l'institution régionale .
  - Définition du cadre administratif de l'exécution du projet .
  - Problèmes de locaux , de matériels , de personnels .
- Comité scientifique de coordination interrégionale ( C. S. C. I )
  - Composition définitive
  - Mandat précis
  - Périodicité des rencontres
  - Programme et calendrier
  - Moyens de travail
- Ateliers nationaux de didactique des langues ( A. N. A. D. I. L )
  - Composition de l'atelier
  - Mise en place du réseau national mettant en contact les différents spécialistes nécessités par le projet ( linguistes , psychopédagogues , instituteurs , professeurs , conseillers pédagogiques , agents d'alphabétisation , etc ... )
  - Installation administrative de l'atelier
  - Cadre et moyens de fonctionnement , etc ...

#### Phase 1 : Sensibilisation , Bilan et Prospective

- A. N. A. D. I. L , organisation d'une semaine nationale : Ecole et Alphabétisation en langues nationales .
  - Conférences -débats de motivation
  - Bilan des situations :
    - Langues nationales et Ecole
    - Langues nationales et Alphabétisation
    - Matériels pédagogiques en langues nationales
    - Ressources humaines
  - Ecoles normales supérieures , universités
  - Documentation disponible
- P. C. R. : Sensibilisation générale sur les objectifs du projet
  - Contact avec les personnalités et organismes associés
  - Mise à jour d'un fichier régional des ressources humaines à mobiliser pour l'exécution du projet
  - Etablissement du calendrier des rencontres régionales périodiques
  - Programme d'échange de formateurs entre A. N. A. D. I. L.
- C. S. C. I.
  - Définition et actualisation des plans d'exécution du projet
  - Etudes générales de milieux

- Etablissement d'une bibliographie sélective sur le projet
- Contact avec les P. C. R. et les A. N. A. D. I. L , les personnalités et organismes associés .

- Préparation d'une expo-langue interrégionale :

Phase 2 : Phase opérationnelle

- A. N. A. D. I. L : Formation  
stages itinérants de formation des maîtres par zones linguistiques
  - Organisation d'émissions pédagogiques :  
Langues nationales et Formation ( Radio-Télévision )
  - Organisation de rencontres entre maîtres et agents d'alphabétisation ( séances de leçons-modèles à des échantillons d'élèves )
  - Organisations de  
stages nationaux de pédagogie contrastive langues nationales / langues étrangères
  - installations de clubs de jeunes orientés vers " Jeux et pédagogie des langues nationales"
  - Organisation et programmation de tournées de formation confiées à des équipes de formateurs nationaux .
  - Ouverture de classes expérimentales là où il en existe .

Matériels pédagogiques

- Elaboration et présentation de fiches pédagogiques expérimentées dans des classes pilotes
- Travaux pratiques en atelier de techniques de confection de manuels en langues nationales
- Leçons-modèles sur des fiches pédagogiques
- Rédaction de fiches pédagogiques
- Collecte de matériaux
  - pour lexiques pédagogiques
  - pour grammaires pratiques
- Présentation de grammaires pratiques par les membres de l'atelier
- Travaux de recherche en linguistique appliquée à la pédagogie des langues nationales
- P. C. R. : Organisation de stages régionaux
  - Transfert de compétences d'un ANADIL à un autre
  - Constitution d'équipes de confection et d'expérimentation de fiches pédagogiques au niveau régional
  - Réunions de concertation

- C. S. C. I

- Etablissement d'une banque progressive de données
- Supervision et coordination des travaux des ANADIL
- Application d'expérimentation des matériels pédagogiques en milieux différents parlant les mêmes langues

- Confection de guides méthodologiques de référence
- Confection d'ouvrages modèles par secteur régional
- Tournées de formation et transfert interrégional de compétences
- Préparation scientifique avec ACCT et UNESCO d'une EXPO- LANGUES AFRICAINES

#### Langues nationales , formation et emploi

- Finalisation des productions et actions du projet
- Programmation et supervision de la
  - publication des travaux expérimentés
- Organisation scientifique avec ACCT et UNESCO :

#### La Foire du Livre en langues nationales en 1987

### Phase 3 : Evaluation

#### Principe

L'évaluation s'effectuera selon deux modalités :

1) L'évaluation interne ou intégrée assurée par les équipes de coordination du projet

- au niveau national ( ANADIL )
- au niveau régional ( P. C. R. )
- au niveau général ( C. S. C. I )

2) L'évaluation externe assurée par des spécialistes externes au projet ou au pays .

Quoiqu'il en soit , ces deux modes d'évaluation , complémentaires ont pour but d'établir le degré de succès ou d'échec du projet global après une période d'expérimentation donnée.

Cette évaluation portera sur les paramètres suivants :

- les apprenants : l'évaluation permettra de déterminer leurs différents niveaux d'acquisition et de détecter les facteurs de blocage d'apprentissage .

- les personnels d'encadrement : une évaluation appropriée doit permettre de déterminer leurs compétences et capacités à mener les expériences à bien et à détecter les facteurs de blocage de leurs progrès , leurs pratiques pédagogiques face aux apprenants et aux matériels .

- le matériel didactique

Les méthodes et les matériels qui soutiennent l'expérience doivent être eux aussi évalués après la période d'expérimentation . Les maîtres et les agents d'alphabétisation ainsi que toutes les catégories du personnel pédagogique

doivent être associés à cette phase d'évaluation .

C'est à la fin de cette évaluation débouchant sur une révision à finalité d'amélioration que les matériels didactiques produits doivent être édités en grande quantité .



6.2. CALENDRIER PREVISIONNEL

DATE	PHASE	DENOMINATION
MAI 1984	PHASE 0	MISE EN PLACE DES STRUCTURES
MAI 1984 OCTOBRE 1984	PHASE 1	SENSIBILISATION BILAN ET ETUDES PROSPECTIVES
NOVEMBRE 1984 DECEMBRE 1984 DECEMBRE 1985 DECEMBRE 1986	PHASE 2	PHASE OPERATIONNELLE
DECEMBRE 1987	PHASE 3 (FOLINA)	EVALUATION LA FORCE DU LIVRE EN LANGUES NATIONALES

## METHODOLOGIE

### 7.1. Action charnière

Le projet D.L.N. est une Action charnière dans l'ensemble des opérations possibles en faveur de la revalorisation et de la promotion des langues nationales. Son succès dépendra essentiellement de sa capacité à s'articuler aux autres projets de sa génération en cours et à exploiter à des fins pédagogiques les résultats issus des projets de génération antérieure. C'est ce qui explique le caractère intersectoriel du projet qui, du point de vue méthodologique, n'est probablement pas réalisable sans les nombreux acquis des projets antérieurs et l'encadrement nécessaire des projets actuels.

### 7.2. Démarche pluridisciplinaire

D'un autre point de vue, le projet D.L.N. doit prendre appui sur :

- les travaux et les matériaux de la linguistique générale et africaine tout au moins pour ce qui est de la connaissance intrinsèque la matière à enseigner qu'il faut avoir
- des travaux de recherche portant sur la psycho-pédagogie de l'enfant en milieux africains, pour ce qui est de l'adaptation de la matière à enseigner au public visé
- les techniques touchant à la production et à l'exploitation des matériels et appareils destinés à faciliter et à rentabiliser le travail des enseignants et des enseignés.

Le projet doit, tenant compte de cette deuxième dimension qui est pluridisciplinaire, s'ouvrir à d'autres spécialistes et solliciter la participation effective et active de tous ceux qui sont engagés au niveau du pays considéré dans des actions de formation et d'éducation des jeunes et des adultes. Son objectif fondamental est d'arriver progressivement à remplacer les systèmes éducatifs actuels par d'autres construits à partir "des" et "pour" les langues nationales, replacés dans toutes leurs fonctions communicatives.

Les chercheurs et praticiens engagés dans ce projet doivent s'organiser dans leurs pays respectifs pour dégager ou confirmer une ou des méthodes appropriées à leurs situations sociolinguistiques, projeter des objectifs précis concourant à la concrétisation du projet, élaborer des principes pouvant leur permettre d'installer progressivement des classes et des séances d'alphabétisation dans le pays concerné.

### 7.3. A propos des deux axes d'exécution

Nous avons distingué deux axes principaux d'exécution du projet :

- 1 - l'axe de la formation
- 2 - l'axe de l'élaboration de matériels.

L'axe de la formation se subdivise en deux niveaux d'intervention :

- 1 - le niveau formation des enseignants
- 2 - le niveau formation des enseignés

L'élaboration des matériels doit tenir compte dès le début de ces deux niveaux de formation dans ses contenus, dans ses orientations et même dans les motivations et besoins sélectionnés pour la confection des outils. En tout état de cause le but essentiel étant la formation, les phases de démarrage (phases 0 et 1) doivent prendre en considération les éléments suivants :

- Perspectives sur les situations d'apprentissage :

- a) - les apprenants (âge, sexe, langues parlées, statuts sociaux garantis par la formation, professions envisagées etc...
- b) les enseignants (âge, sexe, langues parlées, profil de départ, niveaux d'intervention qu'on leur confie, avantages garantis par le recyclage,
- c) - les moyens et matériels (moyens techniques, supports audio-visuels, méthodes créées ou empruntées)
- d) - l'environnement (salles de classe, équipement, bâtiment, exploitation pédagogique de cet environnement etc...
- e) l'organisation (horaires, programmes, administration)

Dans le type d'enseignement que propose le projet, tous ces différents aspects doivent être étudiés au sein de l'Atelier national de didactique des langues. A cette étape précise ~~X~~ les matériaux recoltés par les équipes des projets Atlas sociolinguistiques qui ont eu à silloner le pays.

~~X~~ doivent être  
utilisés

La prospective des situations doit s'étendre à l'inventaire et à l'analyse des besoins et des motivations des enseignés. Les matériels doivent être conçus et confectionnés de manière à être motivants et à répondre à des besoins d'apprentissage. Ils doivent répondre à la satisfaction de besoins socioprofessionnels et socio culturels : à titre d'exemples, voici quelques besoins socio-professionnels et socio-culturels pouvant orienter les producteurs d'ouvrages.

- Etude de métiers et d'artisanat traditionnels et modernes,
- Approche comparative de technologies traditionnelles et modernes, par exemple : - le travail du métal, du cuir, du bois,
  - la poterie, la vannerie, la teinture, le tissage, les parures, les costumes, les jeux sociaux,

- modes d'emploi d'objets, de substances,
- comment consulter par exemple des ouvrages de référence, dictionnaires, catalogues, registres, répertoires, annuaires téléphoniques, modes d'emploi de matériel électro ménager, d'appareils modernes etc...
- Comment apprendre les processus de commercialisation (publicités, catalogues et annonces)
- Comment fonctionnent les mass média (radio, télévision, journaux, hebdomadaires se rapportant à la vie quotidienne du pays, à des faits divers, à la politique, aux institutions, aux arts, lettres, spectacles)
- Comment participer à la vie artistique.
- clubs , cinéma,
- clubs de lecture
- troupes théâtrales, etc...
- Comment comprendre les actes administratifs et juridiques de son pays :
- contrats de vente, d'achat, de mariage,
- notes de service, circulaires, procès-verbaux, compte-rendus,
- lettres commerciales, rapports de mission, arrêtés ministériels, décrets présidentiels, décisions de chefs et de directeurs de services, lois d'Etat etc...
- formulaire administratifs.

Les Ateliers nationaux de didactique des langues doivent tirer de leur prospective des situations une liste fonctionnelle ouverte des besoins et motivations de communication orale et écrite adéquate.

- Ces éléments permettent d'organiser des séances de formation en langues nationales et de production des matériels pédagogiques suscitant l'intérêt de tous les participants.
- les stages de formation des enseignants doivent viser :
- l'acquisition de la maîtrise des structures de la langue matière
- l'acquisition de la méthodologie retenue
- la formation à la sélection des besoins et motivations d'apprentissage des différents publics
- la formation générale personnelle dont ils ont eux-mêmes besoin sur les différents aspects de la vie nationale et internationale.

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION DES FORMATEURS

### Recrutement et formation

Au niveau de chaque pays, l'Atelier national de didactique des langues doit proposer des réponses pratiques précises aux interrogations suivantes :

- 1 - Qu'attend-on des maîtres de langues nationales,
  - des alphabétiseurs,
- 2 - Quelles qualités et aptitudes doivent-ils avoir avant la formation pour pouvoir développer leurs capacités et expertise ?
- 3 - Quel doit être le contenu de la formation si on veut obtenir ce résultat ?
- 4 - Quelles méthodes de formation faut-il utiliser ?
- 5 - Quelles mesures administratives, organisationnelles et autres faut-il prendre pour rendre la formation plus efficace ?

D'un point de vue plus pratique l'ANADIL doit fixer de manière claire les objectifs et les besoins du programme d'enseignement selon le plan suivant :

- objectifs
- actions à entreprendre pour atteindre ces objectifs
- matériels à utiliser
- besoins en personnels
- profil du personnel enseignant
- profil de départ
- profil définitif
- qualifications académiques
- sélection des élèves-maîtres des écoles normales supérieures
- programme d'études

Les écoles normales supérieures ou des institutions à vocation similaire doivent jouer un rôle fondamental dans cette formation du personnel et surtout dans le recrutement des enseignants.

### . ELABORATION DES MATERIELS

Il faudra, dans l'élaboration des matériels, éviter à tout prix le double emploi. C'est pourquoi la première et la plus rationnelle des démarches consiste à faire un bilan critique objectif de ce qui existe et des résultats que cela a permis d'obtenir au niveau national, au niveau régional et à un niveau plus large. C'est aux pôles de coordination régionale et comité scientifique de coordination inter-régional qu'il revient de veiller à l'exécution de ce bilan dès qu'il dépasse le cadre national.

A N N E X E II

LES DIFFERENTES SITUATIONS ACTUELLES DE L'INTEGRATION DES  
LANGUES NATIONALES DANS LES SYSTEMES EDUCATIFS

1. Pays dans lesquels l'ENSEIGNEMENT est DISPENSE dans une  
ou plusieurs langues nationales :

- BURUNDI . primaire : - tout l'enseignement est dispensé en kirundi dans les 4 premières années  
- certaines disciplines sont encore provisoirement enseignées en français à partir de la 5ème année

N.B.

- . secondaire : expériences d'enseignement du kirundi véhicule et matière
- . supérieur : expériences d'enseignement en kirundi au niveau du 1er cycle
  - . 1 cours d'anthropologie culturelle du Burundi
  - . 1 cours d'Etudes Structurales du kirundi

- RWANDA . primaire : tout l'enseignement est dispensé en kinyarwanda au cours des 3 cycles (8 ans)
- . post-primaire : l'enseignement est encore provisoirement dispensé dans les 2 langues officielles (kinyarwanda/français)
  - . secondaire : la langue nationale est enseignée comme matière
  - . supérieur : Cours de linguistique et littérature africaine et rwandaise

SEYCHELLES

- . primaire : début du primaire en créole

N.B.

- . préscolaire : expérience de préscolarisation en créole

2. Pays dans lesquels se déroulent des EXPERIENCES D'ENSEIGNEMENT  
"des" ou "en" langues nationales :

2.1. Généralisation prévue (1)/ date fixée :

- HAUTE VOLTA . primaire : début du primaire / 3 langues nationales / Octobre 1983
- . supérieur : cours sur 2 langues nationales

(1) on veut parler ici de l'extension des expériences menées dans le préscolaire et le primaire à l'ensemble des écoles d'un pays.

- TOGO
- . préscolaire en langue maternelle
  - . primaire : enseignement dans les 2 langues nationales au début du cycle / Octobre 1985
  - . secondaire : les 2 langues nationales sont enseignées comme matière
  - . supérieur : cours d'initiation à la langue eve

2.2. Généralisation prévue / sans date :

- CENTRAFRIQUE
- . primaire : . 2 premières années entièrement en sango le français introduit comme matière
    - . répartition des différentes disciplines entre le sango et le français à partir de la 3ème année
- HAITI
- . primaire : début du cycle en créole ; le français est introduit à l'oral d'abord puis à l'écrit en 3ème année et utilisé pour l'enseignement des disciplines scientifiques ensuite
- MALI
- . primaire : 4 premières années dans 4 langues nationales qui deviennent matière d'enseignement à partir de la 5ème année
- NIGER
- . primaire : . 2 premières années dans les 8 langues nationales
    - . répartition des disciplines entre les langues nationales et le français à partir de la 3ème année
    - . les langues nationales sont enseignées comme matière à partir de la 4ème année.
- ZAIRE
- . primaire : les 4 premières années dans les 4 langues nationales
  - . secondaire : initiation aux 4 langues nationales et à d'autres langues zaïroises

COTE

3. Pa  
MF  
CC

COMO

GABON

MAURI

2.3. Pas de généralisation prévue pour le moment :

- BENIN
- . préscolaire en langue maternelle
  - . primaire : au début du cycle, initiation à la lecture et à l'écriture / 17 langues nationales
- CAMEROUN - Expériences menées dans l'enseignement privé :
- . préscolaire en langue camerounaise
  - . primaire : les langues camerounaises sont enseignées comme matière au début du cycle et seront appelées à véhiculer l'art et la culture ensuite

- . secondaire : enseignement de 2 langues camerounaises
- CONGO . primaire : initiation à la lecture et à l'écriture dans 2 langues congolaises
- . secondaire : 2 langues congolaises enseignées comme matière
- . supérieur : cours sur 3 langues congolaises
- COTE D'IVOIRE . préscolaire en langue maternelle / 4 langues ivoiriennes
- . supérieur : cours audio-oraux dans les 4 langues ivoiriennes "susceptibles d'avoir rang de langue nationale"
- DJIBOUTI . primaire : fin du cycle / arabe enseigné comme matière
- . secondaire : arabe enseigné comme matière
- SENEGAL . préscolaire : en wolof
- . primaire : - 2 premières années entièrement en wolof
  - partage des disciplines entre le wolof et le français de la 3ème à la 5ème année
  - 6ème année entièrement en français
- . supérieur : 3 langues nationales enseignées comme seconde langue, au choix

3. Pays dans lesquels sont menés des travaux préparatoires à une "EVENTUELLE INTEGRATION" des langues nationales dans le système scolaire :

- COMORES . arabe / tous les niveaux
- . comorien / préscolaire et primaire
- GABON . préscolaire en langue maternelle
- MAURICE . primaire / créole et bhojpuri



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

---

1984

# DIDACTIQUE DES LANGUES NATIONALES

ACCT

ACCT

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/5679>

*Downloaded from African Union Common Repository*